



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-61155>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-61155**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRANDLYON Métropole

Correspondant : Le Président

Adresse : 20 rue du Lac, CS 33569, 69505 Lyon

Coordonnées :

Téléphone : 0478634040

Courriel : scp-assistance@grandlyon.com

Adresse internet : <http://www.grandlyon.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.grandlyon.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Prestation d'expertise et d'assistance à la mise en oeuvre opérationnelle de stratégies économiques métropolitaines en hébergement touristique

Lieu d'exécution : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac CS 33569 Lyon Cedex 3, 69003 Lyon

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le Schéma Directeur de l'Hébergement Touristique (SDHT) est aujourd'hui le principal outil de cadrage stratégique de l'offre d'hébergement touristique. Dans ce cadre, pour poursuivre la mise en oeuvre de la stratégie d'hébergement touristique 2021-2026, la Métropole de Lyon souhaite être accompagnée d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour évaluer et guider la réalisation des opérations nécessaires à l'atteinte des objectifs du SDHT tout en s'adaptant à l'évolution du marché. Ainsi, le prestataire devra : -Apporter une expertise à la programmation en hébergement touristique (hôtels, hébergement de plein air, résidences de tourisme, auberges de jeunesse, centre de séjour, résidences hôtelières à vocation sociale, coliving...) -Accompagner la collectivité dans l'élaboration de stratégies territoriales en faveur de l'hôtellerie, à l'échelle de la Métropole de Lyon. -Analyser et produire des études d'expertise à la programmation en hébergement touristique, des éléments d'observation du marché hôtelier et résidentiel, un soutien technique sur les évolutions législatives ou réglementaires et sur les tendances du marché. -Produire des notes argumentées (notes thématiques, notes de conjoncture, notes d'actualité) -Assurer un

accompagnement du chef de projet hébergement touristique dans l'élaboration et la mise en oeuvre de projets hôteliers. -Accompagner la Métropole dans l'organisation d'évènements ou de temps de réflexion

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Le marché comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées à l'article 9 du cahier des charges

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Marché unique attribué à une entreprise seule ou à un groupement. Les candidats se présentant en groupement d'entreprises sont informés que la forme du groupement est laissée à leur libre choix

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Critère n°1 : Valeur technique-Sous-critère 1.1 : Pertinence de la compréhension du contexte et de la méthodologie proposée au regard du cahier des charges et des attentes en matière de modes de faire innovants La méthodologie du candidat sera appréciée à partir des éléments transmis dans sa note méthodologique dans laquelle il déclinera sa bonne compréhension du contexte, les outils utilisés, les modalités de réalisation / d'animation / de restitution, les délais de réponse et de réalisation. Un regard particulier sera porté sur le recours à des méthodologies innovantes en matière d'outils utilisés, de données analysées, d'animation de réunions de travail, de livrables proposés - 20% -Sous-critère 1.2 : Réponse méthodologique au cas pratique - 20% : 40%
- Critère n°2: Pertinence des moyens humains : Pertinence des moyens humains dédiés à la mission sur présentation des CV ou équivalent et descriptif de la capacité de mobilisation détaillé dans la note méthodologique appréciée au regard des sous critères suivants -Sous-critère 2.1 : Effectif, compétences, qualifications et expériences des personnes dédiées en matière d'expertise hôtelière (programmation, stratégies, plans d'actions, communication, benchmarking etc.), de connaissances juridiques et financières - 20% Sous-critère 2.2 : Effectif, compétences, qualifications et expériences des personnes dédiées en animation de temps d'échanges (conférences, concertations, formations) dans le champ de compétence de l'hôtellerie - 10% : 30%
- Critère n°3 : Prix des prestations apprécié au regard d'une simulation de commande jointe au DCE : 30%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 24/06/2024 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 7 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

24DDR018

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK26 Valeur estimée hors TVA : 80 000,00 euro(s) Modalités d'ouverture des offres : Date: 25 juin 2024 Lieu :Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065 Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Web : <http://www.telerecours.fr> Cet accord-cadre est conclu pour une période ferme de 2 années reconductible 1 fois 2 années. Montant pour chaque période ferme de 2 années : Montant minimum : 20 000 euros HT / Montant maximum : 40 000 euros HT. Procédure de recours : Recours susceptibles d'être formés pour contester la passation du marché et leurs délais d'introduction : Avant la conclusion du contrat, le candidat peut exercer un référé précontractuel (L. 551-1 et s. et R 551-1 et s. du code de justice administrative) ; Après la conclusion du contrat, le candidat peut exercer devant le tribunal administratif de Lyon : - un référé contractuel (L. 551-13 et s., et R 551-7 et s., du code de justice administrative). - un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les

conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'État, du 4 avril 2014, "Département du Tarn-et-Garonne", n° 358994. Ce dernier recours peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2024